



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### La Poste

Question écrite n° 131285

#### Texte de la question

M. Christian Bataille attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'avenir du service postal et la dégradation des conditions de travail des salariés. Les réorganisations successives, les suppressions d'emplois, les reclassements et la mobilité imposée sont la cause d'un fort mécontentement des personnels. En 2010, au bureau de la Poste de Landrecies, commune de près de 4 000 habitants dans le Nord, on comptait encore trois emplois aux guichets. Malgré les nouvelles activités qui se sont ajoutées et les objectifs à la hausse, ce personnel est aujourd'hui réduit à 1,7 et obligé à des déplacements incessants au bureau de Aulnoye-Aymeries distant de 17 km, sans aucune indemnité. Il lui demande s'il compte prendre des mesures pour obtenir de La Poste qu'elle prenne en compte les difficultés et besoins des salariés et qu'elle revienne à des conditions de travail acceptables.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Christian Bataille](#)

**Circonscription :** Nord (22<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 131285

**Rubrique :** Postes

**Ministère interrogé :** Économie, finances et industrie

**Ministère attributaire :** Économie, finances et commerce extérieur

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 mars 2012, page 2516

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)